

OBJET : Subvention d'équipement – Association Le Photo Club Union artistique et intellectuelle des cheminots français (UAICF) de Sotteville-lès-Rouen

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121-29,

Considérant le besoin exceptionnel de l'association de se doter d'un moniteur adapté à la haute définition,

Considérant l'intérêt pour la ville et ses habitants du projet de l'Association Le Photo Club UAICF de Sotteville-lès-Rouen,

Il est proposé au Conseil Municipal :

D'attribuer à l'Association Le Photo Club UAICF de Sotteville-lès-Rouen une subvention d'équipement de 400 euros au titre de l'année 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, , en décide ainsi.

Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Maire,
Conseiller Départemental,

Alexis RAGACHE

NOTE EXPLICATIVE N° 98

L'association Le Photo Club UAICF de Sotteville-lès-Rouen présente une exposition dans le cadre du Salon d'automne au sein de la Mairie à partir du 3 octobre 2025.

L'achat d'un moniteur graphique de 27 pouces permettra d'améliorer la qualité de leur chaîne d'impression et permettra de mieux présenter leurs travaux lors de manifestations.

Cette subvention d'équipement permettra d'accompagner l'achat de ce moniteur, à hauteur de 70% du montant total. Nous proposons une aide à hauteur de 400 €.